



FORMATION SPECIALISEE 12 février 2025

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Une vague de suicides a profondément marqué la DGFIP dont la presse s'en ai fait l'écho en juillet dernier ; en 2025, ce n'est pas moins de 20 suicides et tentatives de suicides qui ont été dénombrées.

Par sa note du 17 octobre 2025, la direction générale a reconnu une nette hausse de la survenance d'«événements graves » au sein de notre administration par rapport aux années précédentes. Elle a élaboré un plan national pluriannuel d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires. Ce plan a été rejeté unanimement par les organisations syndicales estimant que ce plan n'apporte pas de mesures préventives collectives. Seules des mesures de détection et une série de suivis de situations individuelles sont exposées.

Depuis plusieurs années, la CGT Finances publiques n'a eu de cesse d'alerter sur la souffrance physique et psychologique des agent(e)s et la dégradation de leurs conditions de travail, particulièrement ressentie depuis la mise en place du NRP.

Les facteurs des actes suicidaires ont des causes multiples mais l'administration ne doit pas se dédouaner de son éventuelle responsabilité. Il est en effet de sa responsabilité d'organiser le travail afin qu'il ne soit pas synonyme de « souffrance » , provoquant des troubles psychos-sociaux de tout ordre, voire des drames.

Force est de constater que notre administration refuse de reconnaître que les suppressions massives d'emplois, relocalisations, fermetures/ fusions et réorganisations de services et nouvelles organisations de travail ont conduit à l'augmentation du stress liée à une charge de travail exponentielle.

Les politiques de chiffrages, de contrôles internes, la remise en cause des règles de gestion (la dernière en date la mutation des A) ainsi que le management déshumanisé au sein de la DGFIP ont accentué la perte de sens au travail et un mal-être profond chez les agents et autres effets devasteurs .

Oui, les conditions de travail des agents doivent être améliorées à ce titre la cgt fip 77 revendique :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois et la création d'emploi,**
- **le maintien du tableau général des emplois**
- **l'augmentation des salaires et des traitements en revalorisant notamment le point d'indice des fonctionnaires qui ont perdu 25% de pouvoir d'achat en dix ans,**
- **le rétablissement de la GIPA,**
- **la refonte des grilles indiciaires**
- **l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,**
- **la formation et reconnaissance des qualifications,**
- **l'abrogation de tout jour de carence et la rémunération à 100 % des arrêts.**

Vous convoquez ce jour une formation spécialisée du CSAL avec pour ordre du jour la présentation du plan d'action 2025-2027 d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires, qui n'est autre que la déclinaison local du plan national présenté sur Ulysse le 8 décembre dernier.

A l'instar du plan d'action national, celui de la Ddfip 77 ne comporte que des actions d'accompagnements et ne supprime en aucun cas les sources de mal-être. Or, nous ne pouvons pas parler aujourd'hui de plan d'action pour améliorer les conditions de travail des agents et lutter contre les suicides :

- d'une part, si vous ne vous engagez pas au préalable à renoncer aux suppressions d'emplois 2026 prévues pour le 77 et affirmer votre volonté de renforcer immédiatement les effectifs à hauteur des 325 emplois supprimés en 10 ans ;

- d'autre part, si vous ne vous engagez pas à renoncer aux réformes et restructurations , réorganisations des services en cours : dernier volet NRP qui noircit les perspectives d'avenir professionnel et est source d'anxiété chez les agents, la réforme de démantèlement des PCE, la facturation électronique qui impactera particulièrement les SIE et qui nous plongera certainement dans un nouveau fiasco GMBI, le SIP de demain et la mise en place d'un accueil polyvalent assiette/recouvrement etc..

Sur un terrain existant d'anxiété, d'incertitude et de démotivation, la situation délétère dans les services, ne fera que s'aggraver.

Le plan a pour but d'améliorer les conditions de travail et la mesure phare est « **prévenir, agir et accompagner** ». Mais, Madame la Présidente, la DDFiP de Seine-et-Marne a t'elle réellement pris la mesure et l'ampleur des événements graves dont notre organisation syndicale alerte depuis des années ?

Il faut croire que NON ! Pourtant vous nous indiquiez en juillet 2025, être particulièrement vigilante sur ce point sensible qu'est la santé mentale des agents, dont vous êtes, en tant qu'employeur, le seul responsable pénalement.

En tous les cas la DDFiP 77 n'a vraiment peur de rien !

Après avoir « usé » de la santé mentale des gardiens concierges par des procédures institutionnelles plus que contestables, et nos propos sont mesurés Madame la Directrice sur une situation toujours existante, voici une nouvelle gestion RH bien inquiétante en matière de prévention des risques psychosociaux.

Ce vendredi 6 février 2026, au SGC de Melun, deux agentes ont appris par **un simple mail du service RH** que leur poste était supprimé en 2026, avec un maintien sur site jusqu'au 31/08/2026. Elles ont été sommées de présenter **leur demande de mutation nationale avant le 16 février si elles le souhaitent, ou faire leur demande de mutation dans le cadre du mouvement local.**

Cette annonce est intervenue sans qu'aucune information préalable, pourtant essentielle dans l'accompagnement « humain » des situations sensibles ne leur soit faite. Ces 2 agentes ont été basculées de manière brutale dans une situation d'insécurité professionnelle et psychologique immédiate.

La CGT Finances publiques 77 dénonce avec la plus grande fermeté ces méthodes de gestion de la DDFiP77, qui relève d'une violence institutionnelle manifeste, contournent la hiérarchie de proximité et exposent les agents à des risques psycho-sociaux accrus.

Il n'est pas entendable, Madame la Directrice, que d'un côté, votre direction affiche des engagements institutionnels en matière de prévention des risques psychosociaux et présente son plan local d'amélioration des conditions de travail, et de l'autre, ait recourt à des modes de gestion des ressources humaines qui relèvent clairement de la violence organisationnelle.

Nous sommes bien loin de l'objectif n°4 de l'axe 2 du plan d'actions local « **repérer et accompagner le plus tôt possible les situations de détresse et de vulnérabilités psychologiques** » . Nous notons par ailleurs que l'implication des cadres de proximité est essentielle pour la mise en œuvre de ce plan, axe 1 « **Enrichir les mesures de prévention à**

disposition des encadrants » avec la mise en place d'« une bibliothèque de bonnes pratiques »... Force est de constater que la Ddfip s'émancipe elle-même de ses propres recommandations !

La CGT Finances publiques 77 vous demande, Madame la Directrice, de bien vouloir respecter vos engagements pris en juillet 2025 en démontrant un réel intérêt au bien-être et à la santé mentale de vos agents. Afin qu'il soit crédible, soyez en cohérence avec votre plan d'actions d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires.

Pour conclure, ce plan d'actions est présenté pour information. Nous dénonçons qu'un avis ne soit pas attendu de la part des représentants du personnel au regard de la situation alarmante dans les services.